

ont été l'objet de ces cérémonies. Nous pouvons dire, à ce sujet, qu'à plusieurs reprises notre vénérable Archevêque a exprimé devant nous le souhait de l'accomplissement d'un programme de cette sorte.

Un autre sujet qui aussi serait bien à sa place dans la *Semaine religieuse*, ce serait l'histoire très abrégée des paroisses. Des séries de faits, de noms et de dates une fois inscrites en nos pages, ce serait autant de matériaux réunis pour l'histoire religieuse du pays et sauvés pour jamais de l'oubli.

Voilà quelques-unes des réflexions que nous inspire le passage d'une année à l'autre de cet organe diocésain, et que nous osons soumettre à l'attention de nos bienveillants lecteurs.

Cela fait, nous reproduisons quelques phrases que le *Bulletin religieux* de Beauvais adressait à ses abonnés, il y a quelques mois, sur un sujet assez identique, et qui corroborent joliment certaines de nos propres assertions :

« Il (le *Bulletin*) n'est pas intéressant.

« Ne voyez-vous pas que si vous ne vous improvisez pas ses obligés reporters, lui qui doit dire tout ce qui se passe dans le diocèse au point de vue religieux, il ne peut remplir son rôle ?

« Or, on ne le renseigne pas. On préfère adresser des articles à des journaux. A Dieu ne plaise que j'incrimine cette manière de faire, mais a-t-on jamais vu, par exemple, un homme de loi envoyer à l'*Auto* un article juridique ?

« A chacun le sien ; et s'il y a un organe officiel de la vie catholique du diocèse, c'est à lui que doit être adressé le récit des événements qui constituent la vie du diocèse.

« Quand donc, vénérés confrères — et, ici, c'est spécialement à vous que je me permets de m'adresser — vous avez dans votre paroisse une cérémonie, un fait religieux, un événement touchant l'Eglise, la religion, soyez assez aimables pour que le *Bulletin* du diocèse soit averti aussitôt.

« Je dis bien : « aussitôt » car il n'est pas besoin de faire un article à perte de vue. Ne l'oublions pas : « Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire. »

« Quelques lignes suffisent à faire connaître à tous les vrais catholiques du diocèse que, dans telle ou telle localité du diocèse, la vie catholique a eu telle ou telle manifestation.

« D'ailleurs, à être bref, on évitera des comptes rendus fastidieux et qui, trop souvent, ne sont que de sempiternelles redites.

« Toutefois, si les uns sont trop prolixes, les autres ne donnent signe de vie... par modestie.

« Eh ! mon Dieu ! Ce n'est pas pour soi qu'on écrit dans un *Bulletin religieux*. Ce qu'on fait on le fait pour le diocèse, et partant pour l'Eglise. Il faudrait être bien sot pour agir différemment. »